





le magazine des habitants du Sud-Est Manceau













Chers habitants du Sud-Est Manceau,

La lecture de ce premier numéro de l'Écho Communautaire de l'année 2024 vous permettra de mesurer à quel point nos services communautaires évoluent et s'adaptent aux besoins de notre territoire. Ces évolutions sont nécessaires pour répondre au mieux aux besoins de notre population.

Les Espaces France Services voient leur périmètre d'accompagnement s'élargir régulièrement. En matière de Petite Enfance, le chantier du futur multi-accueil de Changé va débuter fin janvier. Une crèche privée va aussi compléter l'offre sur la Zone d'Activités de la Chenardière dès cette année. En Enfance-Jeunesse, les accueils collectifs des mercredis et vacances scolaires vont se réorganiser quelque peu pour augmenter les capacités d'accueil, notamment sur Saint-Mars-d'Outillé et Parigné-l'Évêque. Ce travail que mène le centre socio-culturel François Rabelais est primordial pour apporter des réponses à des familles de plus en plus nombreuses. En matière de formation aussi, nous innovons. Le dispositif « Construisons enSEMble » a vu le jour. Grâce à des professionnels bénévoles, la semaine axée sur la transmission des savoir-faire auprès des jeunes a été une belle réussite.

Nous n'oublions pas non plus de travailler encore et toujours sur l'attractivité économique du Sud-Est Manceau. L'extension des Zones d'Activités sur la commune de Changé est en cours d'étude. Le club tourisme et l'offre touristique continuent de s'étoffer : nouveau circuit de géocaching à Changé, développement du tourisme équestre et lancement d'une étude stratégique pour définir l'horizon touristique du Sud-Est Manceau des dix prochaines années...

Enfin, en matière d'environnement, nous menons un gros travail qui vise à faire évoluer nos modes de collecte, de tri et de recyclage de nos déchets. L'application de la loi AGEC (Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire) nous y oblige. Compostage, recyclage et réemploi seront des maîtres-mots en la matière dans les prochains mois. En 2024, nous allons aussi affirmer nos ambitions en matière de production d'énergies vertes; les communes travaillent sur ce sujet depuis plusieurs semaines. Augmenter notre production d'énergies renouvelables, dans le parc privé, dans le domaine public ou par le biais de collectifs citoyens (Sarthwatt pour exemple ici), est une nécessité pour le climat. Cela se fera évidemment au profit et avec les habitants, pas à leur détri-

Voilà... Beaucoup de travail, de projets et d'avancées nous attendent en 2024. J'en profite pour remercier les équipes communautaires et municipales sans qui rien ne serait possible. Que cette nouvelle année soit pour vous tous synonyme de bonheur, de santé et de réussite!

Nicolas Rouanet,

Président du Sud-Est Manceau

SOMMAIRE

O4 VITE DIT, VITE LU

L'actualité du territoire en guelgues mots

O7 EN CHANTIER

Numériser les voies pour mieux les gérer

O8 À LA LOUPE

Taxe de séjour : un soutien au développement touristique

10 L'ANGLE ÉCO

illICO travaux arrive en centre-ville à Changé

11 BIEN ACCOMPAGNÉ(E)

Construisons enSEMble, une opération axée sur la transmission

12 TERRITOIRE DURABLE

Parlons déchets

4 CÔTÉ FAMILLE

Enfance-jeunesse: une offre élargie

15 CITÉZARTS

Progresser grâce au tutorat

16 ICI, ON BOUGE

Agenda

3 questions à Véronique Cormier, adjointe affaires culturelles et communication à Brette-les-Pins

3 questions à Bertrand, géocacheur

18 À VOTRE SERVICE

Élodie Haran, conseillère aux études mais pas que...

I'AI TOUT COMPRIS

Comment sont gérés nos déchets?

prochain numéro en avril

Magazine d'information édité par Sud-Est Manceau Communauté - rue des Écoles - CS 40015 - 72250 Parigné-l'Évêque. Courriel : contact@cc-sudestmanceau.fr. Tél: 02 43 40 09 98 / Fax: 02 43 40 18 76.

Directeur de la publication : Nicolas Rouanet • Coordination : Cécile Hervé-Boscolo • Impression : Compo72, Le Mans • Tirage : 8 200 exemplaires • Création de la maquette : Émilie Gervais et Cécile Hervé-Boscolo • Mise en page : Cécile Hervé-Boscolo • Dépôt légal : à parution • Distribution : Médiapost et mairie Saint-Mars-d'Outillé • Rédaction : Émilie Gervais (p.3, 6, 7, 8, 9, 10, 15, 16 et 17), Cécile Hervé-Boscolo (p.4, 5, 6, 11, 12, 13, 14, 18 et 19) • Infographies et illustrations : Cécile Hervé-Boscolo (p.12 et 20), Freepik (p. 19) • Photographies: Communauté de Communes sauf Le Jardin des 4 saisons (p.1 et 8), Chez Baboo (p.4 b), Centre Rabelais (p.14 et 16 c) Mairie de Parignél'Évêque (p. 16 b) • Pictogrammes : Freepik et Icon-Icons.



L'Écho Communautaire est imprimé sur un papier 100% recyclé fabriqué en France. Ce choix permet d'éviter l'utilisation de ressources en bois (matière première du papier vierge) et de produits chimiques (chlore, soufre, mercure...) utilisés pour blanchir le papier classique. Par ailleurs, sa production nécessite 2 à 5 fois moins d'eau et d'énergie que pour un papier traditionnel.











AU 17 NOVEMBRE 2023

3 dates sont proposées à Saint-Mars-d'Outillé, Parigné-l'Évêque et Changé pour évoquer le fonctionnement du service déchets et les évolutions à venir, comme le traitement des biodéchets à compter du 1er janvier 2024.



Un nouveau comité Initiative Sarthe se réunit à l'école de musique CitéZarts, à Parigné-l'Évêque, pour rencontrer des porteurs de projet locaux et décider des prêts d'honneur à leur octroyer. Initiative Sarthe les accompagne également tout au long de leur projet.



Comme chaque année, le Relais Petite Enfance convie assistants maternels, parents et enfants à découvrir un spectacle à l'occasion des fêtes de fin d'année. Cette année, la compagnie Ni Ouïe, Ni Notes propose le spectacle Pieds, Mains, Bouche.

L'école de musique CitéZarts inaugure l'exposition photo réalisée par le photographe Joachim Bonneau tout au long de l'année. En amont, les élèves interprètent un concert de Noël joué à guichet fermé. Rendez-vous sur le site parignéen de CitéZarts pour découvrir les clichés.



Au château de la Coudraie, à Changé, les élus communautaires célèbrent le lancement du nouveau circuit de géocaching. Retraçant le parcours de l'ancien sénateur-maire André Lebert, le circuit invite à découvrir l'histoire changéenne.



VITE DIT, VITE LU



ATELIERS ZÉRO DÉCHET

Le 13 avril 2024, dans le cadre de l'événement sportif Caravane Terre de Jeux organisé par la Mairie de Brette-les-Pins à la salle polyvalente, la Communauté de Communes et le Pays du Mans proposeront des animations autour de la réduction des déchets. Comment limiter le gaspillage alimentaire, fabriquer ses produits ménagers ou encore réduire ses déchets liés à la pratique sportive, telles seront certaines des thématiques abordées par les intervenants présents. Venez nombreux les rencontrer!



Informations prochainement sur cc-sudestmanceau.fr rubrique « Vivre ici », « Agenda ».



UNE MICRO-CRÈCHE

Le 1er février 2024, une nouvelle structure d'accueil privée pour les jeunes enfants ouvre ses portes. La micro-crèche Chez Baboo, située dans la Zone d'Activité de Changé, propose 12 places accessibles aux enfants de 10 semaines à 4 ans. La structure, ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30, s'étend sur 190 m² avec un jardin de 400 m², le projet pédagogique de la micro-crèche étant très orienté vers la nature.



Informations et inscriptions: 06 89 31 49 28 / marie.leloup@chezbaboo.fr

JE VOIS RÉGULIÈREMENT DANS MA COMMUNE L'ORIFLAMME DE L'ESPACE FRANCE SERVICES. QUI SONT LES PERSONNES QUI TRAVAILLENT DANS CE SERVICE? À QUOI **SERT-IL EXACTEMENT?**



L'Espace France Services est un service de la Communauté de Communes du Sud-Est Manceau. Il a été mis en place à l'été 2021 pour répondre à l'objectif posé par le Gouvernement de rapprocher le service public des usagers. En Sud-Est Manceau, les élus ont fait le choix de créer un Espace France Services tournant sur plusieurs sites, pour que la proximité soit la plus grande possible. Il est donc ouvert à Parigné-l'Évêque à l'hôtel communautaire les lundi matin et mardis. jeudis et vendredis après-midi; à Changé à l'Espace Emploi Formation les lundis après-

midi et mercredis et vendredis matin ; à Brette-les-Pins à la mairie les mardis matin ; à Saint-Marsd'Outillé à la mairie les jeudis matin ; à Challes à l'ancien cabinet médical les 1er et 3e jeudis matin du mois. 3 personnes sont chargées de l'accueil des usagers : Frédérique Bouglé et Laurence Hubert, agentes de la Communauté de Communes, et Audrey Vallienne, agente du Syndicat Mixte pour le Développement du Numérique (SMiDeN), syndicat liant les Communautés de Communes du Sud-Est Manceau et de l'Orée de Bercé-Belinois. Elles sont renforcées au besoin lors de congés ou de pics d'affluence par Céline Fourmy, responsable de l'Espace France Services à la Communauté de Communes, et Pernelle Hidoux, responsable des pôles Informatique et Multimédia au SMiDeN. Le rôle de l'Espace France Services est d'accompagner les usagers dans la réalisation de démarches administratives en ligne dans des domaines extrêmement variés : déclaration d'impôts, demandes d'aides auprès de la Caisse d'Allocations Familiales, démarches auprès de l'assurance maladie ou retraite, inscription à Pôle Emploi, pré-demande de carte d'identité, etc. Le service est gratuit et ouvert à tous. Il est conseillé de prendre rendez-vous afin de mieux préparer votre venue au sein du service et d'avoir tous les documents nécessaires sur vous, en appelant le 02 43 40 50 54 ou par e-mail à franceservices@sudestmanceau.com.



Envoyez-nous vos questions via le formulaire « Nous écrire » sur www.cc-sudestmanceau.fr.





AU REVOIR ET BIENVENUE

En 2023, Bernard Bourguigneau (1) et Éric Leconte (2), agents techniques au service Voirie de la Communauté de Communes respectivement depuis 2006 et 2017, ont fait valoir leurs droits à la retraite. Bernard Bourguigneau a été remplacé en septembre 2023 par Romain Geslin (3), auparavant agent Espaces Verts à la Communauté de Communes. Éric Leconte a été remplacé par Xavier Derré (4), précédemment agent technique Voirie au Mans Métropole.



Consultez la composition des services communautaires sur cc-sudestmanceau.fr rubrique « Nous connaître ».



La prise en compte des enjeux environnementaux dans les missions techniques communautaires est une de nos priorités. Choix d'enrobés séchant à moins haute température et recyclage des gravats pour entretenir la voirie, fauchage raisonné le long des routes, broyage des déchets verts... Les méthodes et matériels évoluent pour relever ces nouveaux défis.

Jean-Pierre Lepetit,

vice-Président en charge de la Voirie et des Travaux.



ASSAINISSE-

Depuis le 2 janvier 2024, tous les contrôles des installations d'assainissement non collectif du Sud-Est Manceau sont effectués par Cyril Berhault, de la société Solvireau Conseils, prestataire de la Communauté de Communes. Les demandes d'autorisation et de diagnostic s'effectuent toujours auprès des services communautaires.



Informations et rendez-vous au 02 43 40 09 98 ou à spanc@sudestmanceau.com.



RÉEMPLOI DES GRAVAT

Depuis plusieurs mois, la Communauté de Communes récupère en déchetterie les gravats apportés par les usagers en vue de leur réutilisation par le service Voirie. Du 4 au 6 décembre, environ 1 200 tonnes ont ainsi été concassées pour être réduites en graves recyclées de 2 tailles : une avec des morceaux plus gros pour reboucher les trous sur les chemins, et une plus fine pour recouvrir les trous rebouchés et garantir ainsi une circulation confortable et sécurisée. Les 1 200 tonnes ont ensuite été réparties entre des plateformes de stockage dans les 5 communes du territoire afin de limiter les déplacements des agents. Un dispositif économique puisqu'il permet d'éviter l'achat de matériau de rebouchage et de réduire les consommations de carburant, et écologique puisqu'il permet de recycler des déchets.



Pour demander une intervention voirie, rendez-vous sur cc-sudestmanceau.fr rubrique « Vivre ici », « Voirie ».



LOCATION DE

Installée dans la Zone d'Activités de la Boussardière à Parigné-l'Évêque, l'entreprise Accesbox72 propose, à partir de février 2024, 235 box de 1 à 35 m² à la location. Le service s'adresse à la fois aux particuliers et aux professionnels, pour un besoin de courte durée ou sur le long terme. Le site est entièrement sécurisé et accessible pour les clients 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.



Informations sur https://accesbox72.fr/

CONSEILLER NUMÉRIQUE DU SUD-EST MANCEAU DEPUIS DÉCEMBRE 2021, DAVID ESSO-ELOKAN VEUT FACILITER L'USAGE DU NUMÉRIOUE POUR TOUS. UNE MISSION OUI VIENT D'ÊTRE RENOUVELÉE POUR 3 ANS ET OUI PERMET L'OUVERTURE DE **NOUVELLES PLAGES D'ACCUEIL AU PUBLIC.**



Depuis 2 ans, David Esso-Elokan se déplace sur le territoire pour être au plus proche des personnes qu'il accompagne dans les différents usages numériques. Travaillant à la fois avec des individuels et des groupes constitués, il apporte un soutien gratuit aux habitants du Sud-Est Manceau pour les aider à renforcer et développer leurs usages numériques au quotidien. « Créé par le Département de la Sarthe avec l'appui de l'État, mon poste vise à lutter contre la fracture numérique », introduit le conseiller numérique. Son champ d'action est par conséquent très large et de nombreux ateliers d'une heure sont proposés en fonction des besoins : sauvegarde de photos, gestion des mots de

passe, gestion de la mémoire d'un smartphone ou encore gestion de pages Facebook associatives... « Je réponds également à des demandes ponctuelles d'utilisation de matériel ou en rapport avec des procédures numériques très spécifiques, le tout sans concurrencer les professionnels du secteur ou les sessions d'initiation du SMiDeN (Syndicat Mixte pour le Développement du Numérique) », explique-t-il. En parallèle du conseil individuel, le conseiller numérique accompagne et monte, aussi, des projets avec des structures du territoire. Il a ainsi récemment créé, lors d'ateliers numériques, un lien entre les élèves de SAPAT (Services À la Personne et à l'Animation du Territoire) du lycée agricole de Brette-les-Pins et les membres de l'association Familles de Saint-Mars-d'Outillé. Son contrat vient d'être renouvelé pour 3 ans et sera désormais basé sur 39 heures hebdomadaire. « Grâce à cela, je vais pouvoir proposer davantage de créneaux de fin d'après-midi pour que les personnes actives puissent également faire appel à mes services », détaille David Esso. Il est donc désormais possible d'obtenir des rendez-vous jusqu'à 18h le mardi à Parigné-l'Évêque, le mercredi à Changé ou le vendredi à Brette-les-Pins.



Prise de rendez-vous avec le conseiller numérique auprès de l'Espace France Services au 02 43 40 50 54.





Dans une optique de meilleure réutilisation des déchets verts, la Communauté de Communes a récemment fait l'acquisition d'un broyeur de végétaux. Celui-ci a vocation à découper très finement les branchages pour en faire des copeaux, qui peuvent ensuite servir à faire du paillage dans les parterres afin de retenir l'humidité du sol et d'ainsi moins arroser. Les agents techniques municipaux et communautaires ont été formés à son utilisation ; ainsi le broyeur est mis à disposition des communes membres de la Communauté lorsqu'elles en font la demande. Il pourra également être utilisé pour des animations auprès du grand public.



Pour en savoir plus sur la gestion des déchets, rendez-vous sur cc-sudestmanceau.fr rubrique « Vivre ici », « Déchets ».



NOUVEAU **CIRCUIT DE**

Dans la continuité des circuits déjà mis en place à Saint-Mars-d'Outillé et Parigné-l'Évêque, la Communauté de Communes vous invite à découvrir de façon ludique un personnage ayant marqué l'histoire locale, cette fois sur la commune de Changé. Ce circuit vous mène sur les traces d'André Lebert, homme politique et avocat qui a vécu au début du XXe siècle. Au programme, 4 caches à trouver avec 4 énigmes à résoudre pour trouver la 5^e cache qui contient un petit souvenir, et des vidéos à regarder en flashant un QR code pour en savoir plus sur la vie d'André Lebert. Le circuit est réalisable sur l'application Géocaching et disponible en version papier (PDF aussi téléchargeable sur le site de la Communauté de Communes).



Infos sur sur cc-sudestmanceau.fr rubrique « Tourisme », « Se promener ».



NUMÉRISER LES VOIES POUR MIEUX LES GÉRER

LE SERVICE VOIRIE TRAVAILLE ACTUELLEMENT SUR UN GROS PROJET DE NUMÉRISATION DES VOIES POUR FACILITER LA GESTION DU PATRIMOINE VOIRIE COMMUNAUTAIRE. UN TRAVAIL IMPORTANT QUI VA MOBILISER DE NOMBREUX ACTEURS SUR LE PREMIER TRIMESTRE 2024.

Jusqu'à présent, le service Voirie communautaire travaillait essentiellement à base de cartes papier pour programmer ses travaux et connaître les nombreux voies et chemins dont la Communauté de Communes a la charge. « La numérisation des voies va nous permettre de travailler de façon plus dynamique en compilant notamment toutes nos données sur un outil unique », explique François Doll, responsable du service. Le travail va commencer dès le début d'année et devrait durer jusqu'au printemps car il nécessite de nombreuses étapes avant d'être parfaitement opérationnel.

Un projet en plusieurs phases

Au préalable, les agents du service Voirie vont devoir passer sur la totalité des voies communautaires avec une caméra embarquée pour obtenir des images de toutes les routes et chemins. Cellesci seront ensuite transmises au prestataire, retenu en janvier. Celui-ci élaborera une carte numérique du territoire et classifiera alors les voies en fonction de l'état du revêtement. La carte sera ensuite transmise au Système d'Informations Géographiques géré par le Syndicat Mixte pour le Développement du Numérique (SMiDeN) qui se chargera de compiler dessus toutes les données utiles au bon fonctionnement du service Voirie. À terme, la carte pourra également afficher les chemins forestiers ou les chemins de randonnée mis en place par

la Communauté de Communes.

Une utilité au-delà de la voirie

« Ce travail va nous permettre d'avoir une meilleure vision d'ensemble à l'instant T de notre voirie communautaire et d'affiner notre programme de travaux », indique Jean-Pierre Lepetit, vice-Président en charge de la Voirie. Le service bénéficiera d'ailleurs de conseils du laboratoire routier du prestataire pour le choix de

> Ce travail va nous permettre d'avoir une meilleure vision d'ensemble à l'instant T de notre voirie

communautaire.

certains matériaux ou techniques. Mais cette nouvelle cartographie pourrait également intéresser les communes du territoire qui pourront participer au projet si elles le souhaitent. En effet, plusieurs subventions sont conditionnées aux longueurs de voies sur les communes. Des chiffres qui ne sont pas toujours à jour après la construction de nouveaux quartiers et qui ont pourtant un impact sur le budget communal.



20 000 €

C'est le coût du projet de numérisation des voies.



400 km

C'est la longueur de voies entretenues par le service Voirie communautaire.



classement

Selon leur état, les voies seront classées en 3 catégories : vert, orange et rouge.







15 000 €

C'est ce que pourrait rapporter la taxe de séjour sur le territoire chaque année.



240

locations entre particuliers sont proposées en Sud-Est Manceau.



s'informer

Pour en savoir plus sur la taxe de séjour, rendez-vous sur cc-sudestmanceau.fr en rubrique « Tourisme », « Dormir ». DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2024, LA TAXE DE SÉJOUR S'APPLIQUE À TOUS LES HÉBERGEMENTS DES 5 COMMUNES DU SUD-EST MANCEAU, QU'ILS SOIENT LOUÉS À TITRE PROFESSIONNEL OU ACCESSOIRE. COMMENT CELA VA-T-IL SE TRADUIRE CONCRÈTEMENT?

Depuis 2020, début du mandat actuel, le Conseil Communautaire affiche une vraie volonté de développement touristique. Jusqu'à présent financés sur les fonds propres de la collectivité, plusieurs projets ont vu le jour : la nécessaire remise à jour du guide des randonnées, la création de circuits de géocaching et prochainement la création d'une offre à destination des pratiquants équestres. Pour développer

> Les élus communautaires ont fait le choix [...] d'instaurer la taxe de séiour sur tout le territoire à compter du 1er janvier 2024.

davantage leur stratégie touristique, les élus communautaires ont fait le choix en mai dernier d'instaurer la taxe de séjour sur tout le territoire à compter du 1er janvier 2024. Celle-ci s'appliquera toute l'année sur toutes nuitées touristiques selon un barème voté en conseil. Cette taxe, payée par les touristes majeurs, sera collectée par les hébergeurs, ou les plateformes de réservation habilitées à le faire, et reversée deux fois par an à la Communauté de Communes qui en transmettra par ailleurs une partie au Département, au titre de la taxe additionnelle que celui-ci prélève. L'argent ainsi récolté sera réinvesti automatiquement dans le développement touristique du territoire, créant ainsi un cercle vertueux qui assurera des retombées économiques sur les différentes Communes.

Côté hébergeurs réguliers

Aujourd'hui, la Communauté Communes a identifié une quarantaine de professionnels qui louent régulièrement leurs gîtes, chambres d'hôtes, hôtels ou établissements accueillant des groupes. Le club Tourisme créé fin 2022 permet de les réunir plusieurs fois par an pour échanger sur leurs problématiques et leurs contraintes. Pour faciliter la mise en place de la collecte de la taxe de séjour, la Communauté de Communes a choisi d'utiliser une plateforme en ligne de télé-déclaration et de paiement. Les hébergeurs connus ont tous reçu



en décembre leur identifiant qui leur permettra de déclarer mensuellement leurs nuitées enregistrées et d'effectuer le reversement de la taxe deux fois par an. Cette plateforme permettra également de créer un observatoire du tourisme local, de suivre mensuellement les taux d'occupation des hébergements et d'identifier les périodes plus creuses ou au contraire en tension. Le bilan, obligatoire, de l'utilisation de la taxe et de cet observatoire sera adressé chaque année aux élus et aux hébergeurs.

Côté hébergeurs occasionnels

La taxe de séjour s'appliquant sur toutes les personnes dormant hors de leur commune de résidence principale, les hébergeurs occasionnels sont aussi concernés. Non soumis à déclaration en mairie s'ils louent leur résidence principale moins de 4 mois par an en cumulé, ils ne sont pas nécessairement connus des services municipaux et communautaires. Ils doivent néanmoins se créer un compte sur la plateforme de télé-déclaration pour participer à l'observatoire du tourisme et déclarer leur collecte, même occasionnelle. À noter que certaines plateformes de réservation sont habilitées à collecter la taxe de séjour : Booking, AirBnB, Abritel, Gîtes de France... C'est alors elles qui assureront le reversement à la Communauté de Communes. Les hébergeurs devront cependant s'assurer que l'option de collecte est bien validée sur ces plateformes et que le prix collecté est le bon (0,22 € pour les terrains de plein air, 0,55 € pour les chambres d'hôtes, 1% du tarif HT de la nuitée par personne pour le reste).

Vous avez un projet d'hébergement

Vous souhaitez ouvrir une chambre d'hôtes, un gîte ou simplement louer ponctuellement votre résidence principale? Ce dernier cas est plus simple car il ne nécessite aucune déclaration en mairie. Vous devrez, en revanche, déclarer cette activité auprès des impôts. En revanche, la déclaration d'un meublé de tourisme, classé ou non, ou d'une chambre d'hôtes est obligatoire. La plateforme de télé-déclaration déployée par la Communauté de Communes permet de déclarer les meublés de tourisme sans avoir besoin de vous déplacer en mairie et d'ouvrir par la même occasion votre accès pour la taxe de séjour. L'information sera également transmise en mairie. En cas d'ouverture de chambres d'hôtes, un cerfa, également accessible depuis le site internet communautaire, permet d'envoyer automatiquement la déclaration en mairie qui se chargera de la transmettre au service Tourisme de la Communauté de Communes. Ce même service se tient à la disposition des porteurs de projet et pourra également vous orienter vers les services d'accompagnement proposés par Sarthe Tourisme ou le Pays du Mans.



TONY DUCREUX, PROPRIÉTAIRE DU JARDIN DES 4 SAISONS À CHANGÉ

DEPUIS QUAND ÊTES-VOUS INSTALLÉ COMME HÉBERGEUR?

Nous avons ouvert le Jardin des 4 saisons en novembre 2019 en pleine nature à 2 pas de Changé et du Mans. Nous proposons à la location 2 gîtes et 3 chambres d'hôtes dans un esprit tourisme durable. Nos hôtes profitent, en effet, de beaux espaces extérieurs, du verger, du potager, des animaux... Nous avons été accompagnés dans notre projet par Sarthe Tourisme et nous collaborons aujourd'hui également avec le service Tourisme de la Communauté de Communes dans le cadre du club Tourisme qui nous permet de rencontrer d'autres professionnels du Sud-Est Manceau.

VOUS AVEZ VU ÉVOLUER LA COMPÉTENCE TOURISME DEPUIS 2020. OUEL REGARD PORTEZ-VOUS SUR ELLE?

Trouver un hébergement en Sarthe, c'est parfois difficile. C'est compliqué pour nous de sortir du lot sur Internet. Avoir un acteur supplémentaire qui s'empare du sujet, c'est une chance car le tourisme offre de vraies retombées économiques sur un territoire. Chaque projet développé par la Communauté de Communes offre davantage de visibilité aux communes du Sud-Est Manceau et donc à nos hébergements, c'est un cercle vertueux.

ET QUE PENSEZ-VOUS DE LA MISE EN PLACE **DE LA TAXE DE SÉJOUR?**

Beaucoup d'endroits la prélèvent déjà et les gens sont habitués à la payer, surtout la clientèle « travail ». Pour moi qui travaille à la fois en direct et par le biais de plateformes de réservation, cela a été un gros travail de paramétrages et de préparation, à la limite du casse-tête. Mais si cela permet de développer de nouveaux projets touristiques et donc de la visibilité pour tous les prestataires, c'est vraiment un plus. Il sera intéressant de faire le bilan en fin d'année 2024 sur les fonds collectés et les actions mises en place.







illiCO Travaux sécurise les acomptes jusqu'au démarrage du chantier.



L'agence s'appuie sur des artisans sélectionnés avec soin



par téléphone au 06 34 454 484 ou par mail à cedric.elleouet@ illico-travaux.com. OUVERTE EN AVRIL 2023, L'AGENCE LOCALE ILLICOTRAVAUX S'EST INSTAL-LÉE À LA RENTRÉE AU CARREFOUR DE LA RUE SAINT JACQUES, EN LIEU ET PLACE DU NOTAIRE. UN EMPLACEMENT DE PREMIER CHOIX POUR CÉDRIC ELLEOUET ET SON ACTIVITÉ DE COURTIER EN TRAVAUX.

Après 25 ans de carrière dans le BTP comme conducteur de travaux et chargé d'affaires, Cédric Elleouet a ouvert l'an passé une agence locale illiCO Travaux. Outre son souhait d'indépendance et de meilleur équilibre vie privée / vie professionnelle, cet habitant de Changé souhaitait pouvoir mixer dans son activité la maîtrise technique et l'aspect commercial. « Je fais le lien entre l'expert, l'artisan qui maîtrise son métier et le client qui porte un projet », explique Cédric Elleouet. Après quelques mois d'installation à son domicile, le courtier en travaux est désormais bien visible dans son agence reconnaissable au bleu de ses panneaux d'affichage.

> Je fais le lien entre l'expert, l'artisan qui maîtrise son métier et le client qui porte un projet.

Un interlocuteur unique

« Notre métier est différent des autres

courtiers, par exemple ceux qu'on consulte pour un prêt bancaire. Notre rôle n'est pas d'apporter une multitude de devis mais bien un véritable accompagnement », introduit Cédric Elleouet. Après exposition du projet de rénovation ou d'extension, il sélectionne, parmi son réseau d'artisans partenaires, ceux les plus à même de correspondre aux besoins et aux attentes. Puis les entreprises choisies lui adressent des devis qu'il négocie le cas échéant avant de les transmettre au client. « On le conseille ensuite sur les éventuelles options techniques et on assure le suivi du chantier et l'éventuelle coordination entre les différentes entreprises », ajoute le courtier. Cédric Elleouet est également en mesure de chiffrer un projet de rénovation en cas d'achat immobilier pour aider ses clients à se projeter et à prendre les bonnes décisions.

Des artisans sélectionnés avec soin

Cédric Elleouet a fait le choix de travailler avec des petites et moyennes entreprises locales. Il constitue ainsi des équipes pluridisciplinaires, spécialisées dans certains types de travaux et habituées à travailler ensemble. Tous les travaux de rénovation, d'extensions ou concernant des locaux professionnels sont concernés, ce qui peut mobiliser de nombreux corps de métier. « Je suis toujours ouvert à rencontrer de nouvelles entreprises, il ne faut pas hésiter à me contacter », conclutil.



CONSTRUISONS ENSEMBLE, UNE OPÉRATION AXÉE SUR LA TRANSMISSION

COMMENT RAPPROCHER JEUNE ET ANCIENNE GÉNÉRATIONS ? COMMENT FAIRE DÉCOUVRIR LES MÉTIERS ARTISANAUX DE FAÇON CONCRÈTE ET DONNER ENVIE DE PRODUIRE DE SES MAINS ? POUR APPORTER UNE RÉPONSE À CES QUESTIONNEMENTS, LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES A LANCÉ LE DISPOSITIF CONSTRUISONS ENSEMBLE. EXPLICATIONS.



« Les métiers manuels sont souvent trop méconnus des jeunes qui s'apprêtent à entrer dans la vie professionnelle. La Communauté de Communes étant



compétente à la fois en matière d'accompagnement à l'emploi-formation et d'animation auprès de la jeunesse, il nous paraissait intéressant de mener une action pour promouvoir ces métiers », expliquent Nathalie Morgant, conseillère déléguée à l'Emploi-Formation et Sonia Lebeau, vice-Présidente Petite Enfance, Enfance, Jeunesse. Les agents des différents services communautaires ont ainsi travaillé ensemble pour aboutir à la création d'une semaine dédiée aux jeunes, avec au programme la fabrication d'un meuble sous la houlette de bénévoles, la visite d'entreprises du territoire et un temps consacré à des informations sur l'emploi et la formation. Construisons enSEMble (avec les lettres SEM pour Sud-Est Manceau) était né.

Des participants conquis

Fin octobre, 4 jeunes âgés de 18 à 22 ans ont bénéficié de la première édition du dispositif. Leur objectif: construire une table basse recouverte de mosaïques. Au départ un peu timides, tous ont rapidement pris leurs marques et se sont épanouis. « C'est cool d'occuper ses mains et de créer quelque chose de concret qu'on peut rapporter chez nous », témoigne l'un d'eux. Du côté des bénévoles, même son de cloche: « au départ, ils craignaient de ne pas réussir à tisser de liens avec les jeunes, mais finalement la complicité s'est très vite installée », révèle Frédérique Bouglé, conseillère Emploi-Formation au Sud-Est Manceau. À tel point que les bénévoles, très motivés, ont hâte de participer à de nouvelles éditions.

Appel à candidatures

Celles-ci auront lieu durant les vacances d'hiver et de Pâques. Les participants, qui signeront une charte formalisant leur engagement, recevront à l'issue de la semaine une indemnité de 100 euros. Si vous êtes intéressé(e), faites-vous connaître auprès du service Emploi-Formation de la Communauté de Communes. Vous êtes retraité(e) ou avez du temps libre et un savoir-faire manuel que vous souhaiteriez transmettre ? Rejoignez les bénévoles encadrant le dispositif. « L'objectif à terme est, si les bénévoles en ont envie, d'aboutir à une action pérenne et continue axée sur la transmission de savoir-faire manuels aux ieunes sur le modèle de l'Outil en Main. que nous avons visité avec les bénévoles à La Flèche. Mais pour le moment, nous recherchons des gens uniquement disponibles et intéressés pour participer aux prochaines éditions », explique Mickaël Denis, responsable Animation Jeunesse. À bon entendeur... 💿



2 sessions

de l'opération Construisons enSEMble sont déjà programmées : du 26 février au 1er mars et du 22 au 26 avril.



8 places

seront ouvertes sur chaque session aux jeunes de 14 ans et plus habitant la Communauté de Communes.



s'informer

Vous voulez participer à l'opération, en tant que bénévole ou en tant que jeune ? Contactez l'Espace Emploi Formation au 02 43 40 14 61 ou à emploiformation@ sudestmanceau.com.



PARLONS DÉCHETS



composteur

Chaque foyer recevra un composteur en 2024 pour trier ses biodéchets.



poubelle

Chaque foyer recevra un bac d'ordures ménagères homologué et pucé en 2024.



À compter du 01/01/2025, les ordures ménagères seront collectées tous les 15 jours. COMMENT SONT GÉRÉS ACTUELLEMENT NOS DÉCHETS ? QUELS SONT LES VOLUMES COLLECTÉS ? COMMENT AMÉLIORER NOS RÉSULTATS POUR RÉPONDRE AUX OBLIGATIONS FIXÉES PAR LA LOI ? UNE GRANDE ÉTUDE, MENÉE EN 2023, A PERMIS D'APPORTER DES RÉPONSES À CES QUESTIONS ET DE DÉTERMINER UN PLAN D'ACTION POUR L'AVENIR.

Durant 9 mois, la Communauté de Communes a été accompagnée par le cabinet conseil AJBD afin de faire le point sur sa gestion des déchets. Celuici a d'abord effectué un état des lieux de l'existant, pour élaborer ensuite différents scénarii qui ont été présentés aux élus et discutés avec les habitants lors de réunions publiques les 6, 10 et 17 novembre dernier.

Des performances à améliorer

En 2022, le Sud-Est Manceau a produit 680 kg de déchets par an et par habitant,

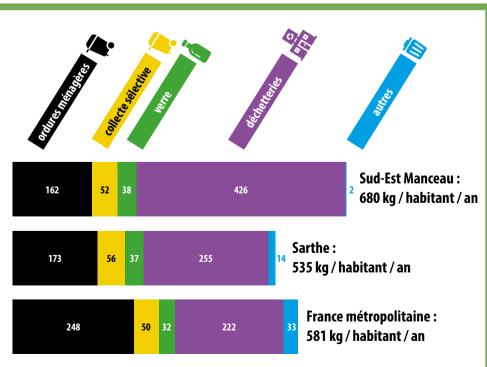
Nous récoltons près de 2 fois plus de déchets en déchetterie que la moyenne française.

soit 27% de plus que la moyenne de la Sarthe (535 kg) et 17% de plus que la moyenne nationale (581 kg). « Nos tonnages sont dans les moyennes pour ce qui est du verre et de la collecte sélective, nous sommes même sous les moyennes départementale et nationale pour les

ordures ménagères. En revanche, nous récoltons près de 2 fois plus de déchets en déchetterie que la moyenne française », explique Karine Leroy, responsable Environnement au Sud-Est Manceau. Un volume important représenté en très grande majorité par les déchets verts. Du côté des ordures ménagères, si les tonnages sont assez faibles, la composition de nos poubelles laisse encore à désirer, puisque seulement un tiers de leur contenu n'est véritablement pas valorisable, le reste correspondant à des déchets compostables, des déchets qui devraient être déposés dans le bac jaune ou en point d'apport du verre, et des déchets qui auraient pu être évités par la prévention et la lutte contre le gaspillage. « En matière de tri sélectif, nous sommes plutôt performants, mais nous pouvons aller plus loin car 52% des éléments qui sont écartés des chaînes de tri pour non-conformité – ce qu'on appelle les refus – sont des erreurs de tri », ajoute-t-elle.

Une loi qui s'adresse à tous

En effet, la législation incite les collectivités à améliorer sans cesse la qualité du tri mais aussi, de plus en plus, à éviter la production de déchets en agissant à la source. La dernière loi en date, la Loi AGEC (Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire) cible tout le monde,





DÉCHETS PRODUITS EN KG PAR AN ET PAR HABITANT

consommateurs, entreprises, collectivités et organismes de traitement de déchets, et fixe des objectifs ambitieux non seulement en matière de réduction des déchets mais aussi concernant le recyclage et le réemploi. Les déchets des ménages doivent ainsi par exemple diminuer de 15% d'ici 2030 et le gaspillage alimentaire doit réduire de moitié d'ici 2025. Parmi les obligations instaurées par cette loi, figure le tri à la source des biodéchets, c'est-àdire des déchets organiques tels que les déchets alimentaires et les déchets issus de l'entretien des parcs et jardins (déchets verts). La Communauté de Communes doit donc fournir aux particuliers une solution adaptée pour gérer leurs biodéchets.

Les solutions retenues

« Plusieurs possibilités ont été présentées par le cabinet conseil : collecter en porteà-porte les biodéchets, mettre en place un système d'apport volontaire comme pour le verre, ou bien généraliser le compostage à domicile », détaille Karine Leroy. Les 2 premières solutions ne s'avérant ni économiquement viables ni pratiques, c'est la troisième option qui a été retenue. « L'étude a révélé que 95% de l'habitat en Sud-Est Manceau est composé de maisons. Notre territoire est donc particulièrement bien adapté à la pratique du compostage », ajoute-t-elle. Ainsi, chaque foyer du territoire se verra remettre gratuitement au cours du deuxième semestre 2024 un composteur ; les habitats collectifs seront, eux, dotés de composteurs partagés. Une personne exclusivement dédiée à l'accompagnement au compostage sera disponible afin de répondre aux questions des habitants. Par ailleurs, le volume d'ordures ménagères devant mécaniquement baisser drastiquement avec la mise en place du compostage, la collecte des ordures ménagères sera effectuée tous les 15 jours à compter du 1er janvier 2025. « Tous les foyers se verront remettre gratuitement un bac d'ordures ménagères homologué et pucé. Nous pourrons ainsi mieux connaître les fréquences de collecte de chacun et continuer d'adapter le service aux besoins », dit Karine Leroy. L'étude comprenait enfin une partie consacrée aux modalités de financement du service, avec un questionnement autour de l'instauration d'une tarification incitative, fortement encouragée par le Gouvernement. «Celle-ci pourrait prendre 2 formes : soit transformer une partie de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) en part variable liée à l'utilisation du service, soit baser l'ensemble de la tarification sur cette utilisation en passant en redevance incitative. Mais au vu de nos performances de collecte actuelles et des coûts de mise en place de l'une comme l'autre de ces tarifications, les élus ont estimé que ce ne serait pour le moment ni efficace ni rentable », termine la responsable.



DENIS HERRAUX, VICE-PRÉSIDENT ENVIRONNEMENT À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

QUELS ENSEIGNEMENTS RETENEZ-VOUS DE L'ÉTUDE RÉALISÉE ?

Globalement, les habitants du Sud-Est Manceau ont bien intégré les consignes de tri et nos performances sont bonnes. Mais nous pouvons – et nous devons – faire mieux! En déchetterie notamment, il est indispensable de diminuer le volume de nos déchets verts. La mise en place du pass déchetterie a déjà permis de les faire légèrement baisser, en incitant les usagers à adopter d'autres pratiques comme le mulching, le broyage ou le compostage, autour desquels nous avons par ailleurs beaucoup communiqué ces derniers mois. L'étude révèle aussi la nécessité d'améliorer le tri de nos poubelles, et là encore le compostage semble être la solution adaptée pour nos déchets alimentaires.

LES MESURES EN VIGUEUR À PARTIR DE 2025 VONT-ELLES IMPACTER LE COÛT DU SERVICE ?

Oui et non. Oui, car ces mesures vont limiter l'augmentation exponentielle du coût de traitement de nos déchets et non car le service ne coûtera pas moins cher qu'aujourd'hui. Il faut bien comprendre qu'avec l'inflation et la hausse du coût des énergies, la gestion des déchets coûte toujours plus cher. En 2023, le tarif des prestataires de traitement des ordures ménagères a par exemple bondi de 33%, celui du traitement des déchets verts de 50%. En parallèle, les cours des marchés de rachat des matériaux collectés sont très fluctuants, ce qui joue sur nos recettes. La fourniture de composteurs et des bacs d'ordures ménagères à tous les foyers va représenter un investissement d'environ 700 000€ pour la collectivité, et même si la collecte des ordures ménagères tous les 15 jours va faire baisser nos charges, cela ne suffira pas à compenser la hausse constante des coûts.

COMMENT LES ÉLUS ENVISAGENT-ILS L'AVENIR EN MATIÈRE DE GESTION DES DÉCHETS ?

Nous allons poursuivre les actions déjà engagées pour trouver de nouvelles façons de réduire nos déchets et de sensibiliser la population, à l'instar de ce que nous avons fait ces dernières années avec l'achat d'un compacteur et d'un broyeur, le réemploi des gravats, les actions d'éducation à l'environnement comme les Jours Verts, Déchet'en Fête et bientôt le festival Zéro Déchet, et nous travaillons sur la mise en place d'une recyclerie.



ENFANCE-JEUNESSE : UNE OFFRE ÉLARGIE

+

c'est le nombre de places supplémentaires pour les mercredis

loisirs.



c'est le nombre de places supplémentaires pour la première semaine des petites vacances scolaires.



s'informer

Pour en savoir plus sur les accueils de loisirs, contactez le Centre Rabelais au 02 43 40 13 04 ou à accueil@lerabelais.org FACE À LA FORTE DEMANDE DES FAMILLES DU TERRITOIRE EN MATIÈRE D'ACCUEIL DE LOISIRS LE MERCREDI ET LORS DES VACANCES SCOLAIRES, LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES, LES COMMUNES ET LE CENTRE RABELAIS ONT MIS EN PLACE UNE NOUVELLE ORGANISATION AFIN DE PROPOSER DES PLACES SUPPLÉMENTAIRES.

Ainsi, dès les vacances de Noël 2023, la capacité d'accueil a augmenté avec l'ouverture du site de Changé entre le 2 et le 5 janvier, alors qu'auparavant seul le sité de Parigné-l'Évêque était ouvert. Depuis la reprise des cours le 8 janvier, un troisième site est également accessible aux habitants du Sud-Est Manceau le mercredi, en plus de l'accueil proposé à Changé et Parigné-l'Évêque. « Auparavant, le site de Saint-Marsd'Outillé était ouvert uniquement les mercredis après-midi. Cette ouverture en demi-journée ne permettait pas d'accueillir les enfants d'autres communes car rien n'existait le matin », explique Mickaël Denis, responsable Animation Jeunesse à la Communauté de Communes. Désormais, les petits Brettois pourront fréquenter l'accueil de loisirs de Saint-Mars-d'Outillé, ouvert toute la journée, un transport étant proposé aux familles entre les 2 communes. « Par ricochet, cette organisation libère des places sur le site de Parigné-l'Évêque, vers lequel étaient envoyées les familles brettoises jusqu'ici », complète-t-il.

S'adapter aux besoins

L'observation des statistiques de fréquentation ayant montré un pic de demandes d'accueil durant la première semaine des petites vacances scolaires, l'ouverture du site de Saint-Mars-d'Outillé sera aussi effective pendant les vacances d'hiver du 26 février au 1^{er} mars 2024 et de Pâques du 22 au 26 avril 2024. Là encore, un transport permettra d'acheminer les enfants brettois vers le site de Saint-Mars-d'Outillé ; la deuxième semaine de congés, les Brettois et les Saint-Martiens bénéficieront comme à l'ordinaire d'un transport les amenant sur le site de Parigné-l'Évêque. « Nous nous sommes



engagés à développer et à optimiser l'offre d'accueil collective. Aussi, afin de répondre au mieux aux besoins des familles, nous échangeons régulièrement avec notre délégataire, le Centre François Rabelais, et les communes du Sud Est Manceau », affirme Sonia Lebeau, vice-Présidente Petite Enfance, Enfance, Jeunesse au Sud-Est Manceau. Cette nouvelle organisation fera l'objet d'un bilan pour mesurer son efficacité et adopter les ajustements nécessaires, les services restant à l'écoute des familles.







PROPOSÉ DEPUIS TROIS ANS PAR L'ÉCOLE DE MUSIQUE CITÉZARTS, LE TUTORAT D'ÉLÈVES PERMET DE RÉPONDRE AUX DIFFICULTÉS QUE PEUVENT RENCONTRER LES ÉLÈVES DE FORMATION MUSICALE OU D'INSTRUMENT ET DE LES DÉPASSER GRÂCE À UN SUIVI INDIVIDUALISÉ.

Si le tutorat peut s'adresser à tous les élèves, ce sont les professeurs qui proposent leur inscription à ce dispositif. Ceux-ci ont alors le choix d'accepter ou non ce temps individualisé. Organisé sur des cycles de 4 à 5 séances de 30 minutes à une heure, ces séances réunissent 2 à 3 élèves pour leur permettre d'aborder des points qui leur posent des difficultés et qu'il serait difficile d'approfondir en cours collectif. Cette année, deux enseignants sont en charge du tutorat d'élèves : Sébastien André, professeur de formation musicale et Anthony Flécheau, enseignant saxophone.

Des professeurs convaincus

« Le tutorat est intéressant pour de multiples raisons mais c'est surtout la disponibilité de l'enseignant, l'approche d'enseignement différente qui me plaît », indique Sébastien André. Cette pédagogie vraiment différenciée et aussi souvent plus ludique permet, en effet, une véritable personnalisation du cours. Les enseignants se gardent aussi la possibilité de voir les élèves du tutorat de façon individuelle pour pousser plus loin l'apprentissage et lever les points de blocage. « Et puis les élèves rencontrent un autre professeur avec qui ils n'ont pas forcément l'habitude de travailler », ajoute Anthony Flécheau. L'approche pédagogique, l'explication est alors différente de

celle reçue initialement et cela permet parfois de lever une incompréhension. « Un vrai coup de pouce dans leur parcours d'apprentissage », concluent les enseignants.

Des élèves enthousiastes

Victoire est flûtiste depuis 2 ans, Talia pianiste depuis 3 ans. Toutes les deux se connaissent grâce aux cours de formation musicale où elles se côtoient depuis le début. « Ici, c'est plus facile que dans la classe de Formation Musicale où nous sommes nombreux », avoue Victoire. « C'est plus détendu et on travaille sous forme de jeux, de devinettes », ajoute Talia. En tout cas, les deux jeunes filles

Le tutorat nous permet vraiment de progresser sur les points difficiles.

complices sont unanimes sur un point : « le tutorat nous permet vraiment de progresser sur les points difficiles comme le rythme ou les clés de sol et de fa ».



enseignants sont mobilisés sur ce dispositif.



4 à 5 C'est le nombre de séances sur lequel se déroule le tutorat.



face-à-face

le travail en petit groupe ou en individuel permet de progresser sur des points de difficultés spécifiques.





VÉRONIQUE CORMIER, ADJOINTE AFFAIRES CULTU-RELLES ET COMMUNICATION À BRETTE-LES-PINS

COMMENT DEVIENT-ON COMMUNE D'ACCUEIL DE LA CARAVANE SARTHE TERRE DE JEUX ?

Brette-les-Pins a été labellisée Terre de Jeux 2024 en avril 2021. En obtenant ce label, la Commune s'engageait à partager les valeurs de Paris 2024, la cohésion, le rassemblement, l'inclusion et aussi à soutenir la pratique sportive sur sa commune et plus largement. C'est dans ce cadre qu'ont eu lieu également des actions auprès des scolaires brettois en 2022. Et c'est ce même label qui a encouragé le Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS) à nous proposer d'accueillir la Caravane pour valoriser, non seulement à l'échelle de la Commune mais plus largement sur tout le territoire communautaire, les associations sportives, pour fédérer toutes les pratiques du territoire et pour permettre à tous les élèves du Sud-Est Manceau de découvrir des sports.

EN QUOI CELA CONSISTE-T-IL?

C'est un dispositif gratuit d'animations sportives qui s'adresse à tous les publics. Le CDOS mobilise les différentes fédérations sportives du Département, qu'elles représentent une discipline olympique / paralympique ou non. En fonction de leurs disponibilités, elles font ensuite le choix de venir présenter leurs activités au travers d'initiations et d'ateliers découverte. Le travail de recensement et de coordination est confié, chez nous, à Charlène Kersenti, déjà en charge des animations sportives scolaires sur la Commune. C'est elle qui fait le lien entre les différents acteurs du projet.

CONCRÈTEMENT, COMMENT CELA VA-T-IL SE PASSER À BRETTE-LES-PINS ?

L'événement aura lieu le samedi 13 avril dans la salle polyvalente et sur la plaine attenante. Il y aura probablement aussi une journée dédiée aux scolaires le vendredi précédent. Nos clubs sportifs seront présents : la pétanque, la danse, le football, le vélo, le badminton et le self-défense et on espère accueillir beaucoup d'autre clubs du Sud-Est Manceau. Le Pays du Mans et la Communauté de Communes du Sud-Est Manceau seront également présents pour parler Zéro Déchet. C'est une manifestation qui veut rassembler les gens autour de valeurs communes.



Infos sur brettelespins.fr

2 FÉVRIER

À 20h30, spectacle jeune public « Oiseau » proposé par la compagnie La Polka au Centre Rabelais à Changé. De 7 à 11 €.



Infos sur www.lerabelais.org



À 20h, la Commune de Parigné-l'Évêque propose la pièce de théâtre « Scapin en carton » par la compagnie Pantoum.



Infos sur parigneleveque.fr

10 FÉVRIER

Nouveau Brico Solidaire organisé par le Centre François Rabelais à Changé.



Infos sur www.lerabelais.org

18 FÉVRIER

Pièce de théâtre « Toc Toc » écrite par Laurent Baffie au Centre François Rabelais à Changé. De 8 à 10 €.



Infos sur www.lerabelais.org



Dans le cadre des Jeudis de Panurge, concert d'Anja Loma au Centre François Rabelais à Changé. Gratuit.



Infos sur www.lerabelais.org

16 MARS

À partir de 14h, la Commune de Parigné-l'Évêque propose son traditionnel carnaval sur le thème de jeux olympiques.



Infos sur parigneleveque.fr





Cap sur l'Angleterre : concert de l'école de musique CitéZarts en partenariat avec Brette Animation à la salle polyvalente de Brette-les-Pins. Gratuit.



Infos sur cc-sudestmanceau.fr

À 20h30, concert Rockabilly avec « Pecker Wood » à la médiathèque de Parigné-l'Évêque, dans le cadre de Alors on danse.



Infos sur parigneleveque.fr

Courses à pied 5 et 10 kilomètres de Changé organisées par l'Union Athlétique Sargéenne.



Infos sur athle-uas-jsc.athle.fr



Concert de Just Gospel, chœur adulte de l'école de musique CitéZarts, à la salle polyvalente de Challes. Gratuit.



Infos sur cc-sudestmanceau.fr

Caravane Terre de Jeux 2024 sur la plaine et dans la salle polyvalente de Brette-les-Pins pour découvrir les différents sports mis à l'honneur.



Infos sur brettelespins.fr

Concert de l'orchestre Stratosfonic de CitéZarts au Foyer Loisirs à Parigné-l'Évêque, autour d'un répertoire pop, rock, musiques de film...Gratuit.



Infos sur cc-sudestmanceau.fr



BERTRAND, GÉOCACHEUR

DEPUIS OUAND PRATIQUEZ-VOUS LE GÉOCA-CHING?

Si j'en crois mes statistiques, j'ai commencé en septembre 2014. Mes enfants étaient petits et c'était une façon de sortir en famille et de passer du temps ensemble. Il y a eu des phases plus ou moins actives et cela fait 4 ou 5 ans, depuis que mes enfants sont grands, que je pratique davantage. Ma femme aime marcher et moi j'aime découvrir de nouveaux lieux et chercher les caches dissimulées. Alors on allie nos deux activités en réalisant des boucles de plusieurs kilomètres et en cherchant les caches au passage. Aujourd'hui, je dois en faire environ 1 000 par an. Ça peut paraître énorme pour quelqu'un qui ne pratique pas mais certains font ça en un mois! Je pose aussi des caches, notamment des caches électroniques, ma spécialité.

OUE PENSEZ VOUS DU NOUVEAU CIRCUIT INSTALLÉ À CHANGÉ PAR LA COMMUNAUTÉ DE **COMMUNES?**

C'est un très bon circuit, à l'image de ceux déjà réalisés par le service Tourisme. Comme les autres, il est très accessible aux familles et les vidéos présentées tout au long du circuit sont un vrai plus. Il se fait assez bien à pied. C'est idéal pour s'initier au géocaching dont le but premier est de découvrir des sentiers inconnus, des nouveaux lieux tout en prenant l'air. Habitant Brette-les-Pins, je connaissais peu Changé et j'ai appris des choses donc pari tenu!

AVEZ-VOUS D'AUTRES CACHES À CONSEILLER À CEUX QUI VOUDRAIENT SE LANCER?

Nous avons la chance d'avoir un territoire de sentiers, très boisés. Nous avons donc de nombreuses caches de niveaux très variés. Pour débuter, je conseillerais celles du sentier nature à Parigné-l'Évêque. Les boîtes sont diversifiées. Mais attention, le terrain peut être un peu boueux en hiver. Sur Brette-les-Pins, du côté de la Touchardière – la Garenne de la Lande, il y a un petit circuit de 4 kilomètres qui mérite aussi le détour. L'une de mes caches, Labybrette, demande un peu de patience mais elle devrait plaire aux enfants. Toujours à Brette-les-Pins, sur la route de Ruaudin, la cache baptisée La bornée vaut aussi le coup d'œil.



Infos sur les géocachings communautaires rubrique « Tourisme », « Se promener » sur cc-sudestmanceau.fr.



ARRIVÉE EN 2013 AU SUD-EST MANCEAU AU MOMENT DE LA CRÉATION DE L'ÉCOLE COMMUNAUTAIRE DE MUSIQUE, ÉLODIE HARAN A PETIT À PETIT VU S'ÉTOFFER SES MISSIONS. INITIALEMENT ENSEIGNANTE EN FORMATION MUSICALE ET INTERVENANTE EN MILIEU SCOLAIRE, ELLE EST ÉGALEMENT AUJOURD'HUI CONSEILLÈRE AUX ÉTUDES.



Élodie fait sans cesse évoluer ses pratiques et outils pour s'adapter aux besoins des élèves.



Les cours de formation musicale et les interventions en milieu scolaire donnent lieu à des concerts de fin d'année qu'Élodie dirige.

« Je suis pianiste de formation. Mais l'enseignement individuel ne m'a jamais attirée. Ce que j'aime, c'est le collectif », révèle Élodie Haran lorsqu'on la questionne sur son parcours professionnel. Au sortir de ses études, elle est embauchée en tant

Ce que j'aime, c'est le collectif.

qu'enseignante en Formation Musicale (FM) au Sud-Est Manceau. « Notre travail consiste à enseigner l'apprentissage théorique de la musique, ce qu'on appelait auparavant le solfège, en trouvant une manière ludique de le faire pour capter l'attention des élèves. Très vite, on les met en collectif, que ce soit pour faire du chant ou de l'instrument, afin de leur apprendre à jouer ensemble », explique-t-elle. Après quelques années, elle devient aussi Intervenante en Milieu Scolaire pour la Communauté de Communes. « C'est un autre travail, uniquement basé sur l'oralité. On s'insère dans un projet d'école, on échange avec les enseignants et on apporte une première ouverture à la musique aux enfants », indique-t-elle.

Des missions administratives

Depuis 1 an, la partie enseignement de son poste s'est un peu réduite car elle a également la fonction de conseil-

lère aux études. « Mon rôle est de servir d'interface entre les familles et les enseignants. En juin et septembre, au moment des inscriptions et de la rentrée, j'oriente les élèves vers le bon cours, j'organise les plannings, le temps de travail des enseignants. Tout au long de l'année, je gère les évaluations des élèves dont nous avons modifié la forme avec le conseil pédagogique, j'interviens lorsque les familles ont des problématiques pédagogiques et je collabore avec le Directeur, par exemple pour réaliser des documents cadres comme notre projet pédagogique », détaille-telle. Une nouvelle facette de son métier qu'elle apprécie. « Je ne pensais pas aimer le travail de bureau, mais en fait toutes ces tâches administratives me plaisent », confie-t-elle.

Un métier de contacts

Les défis qu'elle relève au quotidien sont multiples. « L'organisation des cours ou des concerts demande d'être en relation avec de multiples interlocuteurs, il est parfois compliqué d'obtenir des réponses de tout le monde », dit Élodie. Sur le plan pédagogique aussi, ce n'est pas toujours simple. « Il faut gérer des groupes parfois difficiles, savoir dialoguer avec les familles de façon adaptée », explique-t-elle. Mais elle apprécie vraiment le lien qu'elle arrive à créer avec les élèves. « On se connaît, je les vois évoluer, tant dans leur parcours de musicien qu'en tant qu'humain. La musique véhicule beaucoup d'émotions, ce qui crée une relation forte », conclut-elle.



Comment sont gérés nos déchets?

COMMENT SONT COLLECTÉS NOS DÉCHETS?

L'an dernier, les habitants de la Communauté de Communes du Sud-Est Manceau ont jeté 680 kg de déchets par personne, soit environ le poids de 4 motos. Ces déchets sont collectés de plusieurs façons : chez chaque habitant, ce qu'on appelle en porte-à-porte, tous les 15 jours pour la **collecte sélective** et toutes les semaines pour les **ordures ménagères**, et dans des endroits précis comme les points d'apport volontaire pour le verre et les 4 déchetteries communautaires pour tous les autres déchets qui ne vont pas dans les poubelles classiques.



L'AVIS DE LOUIS ET GABRIEL, 11 ET 9 ANS :

On ne pensait pas qu'il y avait autant de déchets qui pouvaient encore être triés dans la poubelle d'ordures ménagères. Habitants, triez le mieux possible, c'est important!



OUE DEVIENNENT-ILS?

Les ordures ménagères sont **incinérées** et la chaleur dégagée sert à chauffer des logements. Les déchets collectés dans le bac jaune sont triés et recyclés pour fabriquer de nouvelles choses, de même que les matériaux déposés en déchetterie, ce qui permet d'économiser les ressources de la Terre. Le problème est qu'actuellement, beaucoup de déchets jetés avec les ordures ménagères pourraient être évités : un tiers pourrait partir au **compost**, un quart devrait être mis dans la poubelle jaune et 13% devraient être réutilisés plutôt que jetés. Le Gouvernement a donc voté une loi Anti-Gaspillage, notamment pour inciter tous les Français à mieux trier.

QUELLES NOUVELLES RÈGLES VONT ÊTRE MISES EN PLACE?

En 2024, la Communauté de Communes distribuera donc un composteur à tous les habitants du territoire, pour que ceux-ci puissent y mettre tous leurs **biodéchets**. Elle distribuera aussi à chacun un bac d'ordures ménagères, ce qui facilitera le travail des éboueurs qui jusqu'ici devaient soulever des poubelles très différentes. Et comme les poubelles noires seront moins remplies grâce au compost, elles ne seront collectées que tous les 15 jours à partir de 2025. Cela dépensera moins de carburant et sera donc mieux pour la planète!



Lexique:

collecte sélective : ramassage dans le bac jaune des déchets que l'on peut trier – papier, carton, métal, emballages plastiques – afin de les recycler.

ordures ménagères : déchets produits dans la maison et qu'on ne peut pas déposer dans le bac jaune, comme des couches, des crayons cassés...

incinérer : détruire quelque chose en le faisant brûler dans un four spécial qu'on appelle un incinérateur.

compost : engrais formé par un mélange de déchets naturels qui se sont décomposés pour former une sorte de terre.

biodéchets : déchets alimentaires (comme des épluchures ou des fruits pourris) et déchets verts (comme des branches, de l'herbe) qui peuvent se biodégrader pour former du compost.

Les élus et agents communautaires vous souhaitent une bonne année

